DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2018-41

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Domaine et patrimoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Autres actes de gestion du domaine privé Séance du Conseil Municipal du 12 mars 2018, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET:
BILAN ANNUEL
DES
ACQUISITIONS
ET DES
CESSIONS
IMMOBILIERES
– ANNEE 2017

Présents: GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme GIRAL Hélène donne procuration à M. DEMANGEOT François, M. SOL Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe, Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. RATABOUIL Michel, Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GRIMAUD Bernard, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. GUIRAUD Philippe, Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth, Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane, Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 05.03.2018

Absents:

Mme POUPEAU Nathalie,

AFFICHAGE EN DATE DU: 05.03.2018

Secrétaire: Mme BARTHES Chantal,

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 20 MARS 2018

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée la nécessité de délibérer annuellement sur les acquisitions et les cessions immobilières réalisées par la Commune durant l'année 2017 conformément à l'article L 2241-1, alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il donne lecture du tableau ci-annexé des acquisitions et des cessions dont les actes ont été signés durant l'année 2017.

Vu l'avis de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 9 mars 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2017, tel qu'il est établi et joint en annexe à la présente délibération.

PRECISE que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 12 mars 2018.

Ampliation faite le :
2 0 MARS 2018
Certifiée exécutoire par réception

on Prefecture le :
1 6 MARS 2018
Par publication re 2
2 0 MARS 2018
Par délégation,

l'ar delegation, Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

CASTELA VICE AND ASSESSED ASSESSED AND ASSESSED ASSESSE

Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 16/03/2018 N°011-211100763-20180312-2018-41-DE

ANNEXE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES <u>REALISEES</u> EN 2017

I-ACQUISITION

ACQUISITIONS PARCELLES BATIES - BUDGET VILLE

Vendeur	Adresse du bien	Cadastre / superficie	Objet	N° et date de la délibération	Prix / date signature acte
Trois Moulins Habitat	Espace Tuffery – 39 Boulevard Lapasset	AC 1025 (volume n° 2)	Insertion Départementale Rurale 11	2015-121 du 10/04/2015	Acte de dation de lot volume <u>Montant</u> : 198 000,00 € converti en l'obligation pour Trois Moulins Habitat de remettre un local (volume n° 2) destiné à la Mission Locale Insertion Départementale Rurale 11 <u>Frais notariés</u> : 3 271.12 € Acte signé le 27/06/2017
M. Ludovic GARROUSTE	25 rue de l'Hôpital / 12 rue des Remparts	AH 639 – 29 m² AH 640 – 38 m²	Projet d'aménagement « Hôpital / Remparts »	2017-178 du 05/07/2017	Prix : 50 000,00 € Estimation frais notariés : 5 000 € Acte signé le 15/11/2017
M. et Mme Philippe DUBOIS	35 rue Contresty	AH 934 – 79 m²	Projet d'aménagement « Contresty / Soumet »	2014-333 du 18/09/2014 2016-85 du 11/04/2016	Prix : 104 000,00 € Frais notariés : 2 327,18 € Acte signé le 06/07/2017
M. Louis NAUDINAT	14, 16 et 18 Rue Lapasset	AC 369 - 770 m ² AC 370 - 97 m ² AC 371 - 82 m ² AC 372 - 81 m ² AC 1035 (AC 351p) - 163 m ²	Equipement public « rue Lapasset »	2017-45 du 27/02/2017	Donation : 115 640,00 € Estimation frais notariés : 9 000 € Acte signé le 31/07/2017
TOTAL					173 598.30 €

ACQUISITIONS PARCELLES NON BATIES - BUDGET VILLE

Vendeur	Adresse du bien	Cadastre / superficie	Objet	N° et date de la délibération	Prix / date signature acte
SCI LAGILLE – M. Alfred DELIA	Avenue Martin Dauch	82 m²	Projet d'aménagement d'une voie piétonne entre la ZAC Les Vallons du Griffoul et l'avenue Martin Dauch	07/07/2015	Prix : 1 000,00 € Frais notariés : 181,34 € Acte signé le 10/01/2017 Prix : 1 € symbolique Frais notariés : 456,33 € Acte signé le 06/06/2017
NAXITIS LEASE (LIDL)	Avenue Martin Dauch	AP 379 (AP 104p) - 60 m ² AP 380 (AP 103p) - 69 m ²	Projet d'aménagement d'une voie piétonne entre la ZAC Les Vallons du Griffoul et l'avenue Martin Dauch	2016-39 du	

Association Syndicale Autorisée des	Chemins des	ZI 15 - 3 100 m²,	public dons le domanie public	2016-131 du	Prix : 1 € symbolique
Autorisee des Propriétaires Ruraux (ASAPR)	Charmilles, du Collège, de Saint Barthélémy, Chemin d'exploitation longeant le Chemin du Chasselas, Chemins du Muscat et de Cinsault	YN 8 - 1 841 m ² YN 15 - 2 501 m ² YR 174 (YR 40p) - 466 m ² YR 172 (YR 49p) - 488 m ² YR 170 (YR 68p) - 629 m ²		07/06/16 2017-10 du 16/01/2017	Estimation frais notariés : 1 500 € Acte signé les 15 et 16/11/2017
Syndicats des Copropriétaires de l'HOTEL DE BATAILLE	Rue de la Terrasse, Passage Paul Vidal et rue Contresty	AH 1144 – 38 m ² AH 1546 – 56 m ² AH 1642 – 50 m ² AH 1644 – 273 m ² AH 1645 – 31 m ² AH 1647 – 24 m ² AH 1649 – 10 m ² AH 1650 – 40 m ² AH 1653 – 39m ²	Retrocession des espaces publics	2014-255 du 09/07/2014	Prix : 1 € symbolique Estimation frais notariés : 1 000 € Acte signé les 26 et 27/12/2017
	4 143.67 €				

II - VENTE

Néant